

Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel - Options Son, Lumière ou Vidéo

RNCP42042 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323p, 323t, 323s
Formacode(s)	45061, 45062, 45063, 45011
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1304, L1506
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/04/2026
Date d'échéance	01/04/2031

Certificateur(s)

3IS SUP

INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON · SIRET : 34505222900035

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3IS BORDEAUX	34505222900043	Former et organiser l'évaluation
3IS NANTES	34505222900050	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON	34505222900068	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON	34505222900076	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la certification "Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel - Options Son, Lumière ou Vidéo" est préparé à être un professionnel poly-compétent, hautement spécialisé, de niveau agent de maîtrise, avec des responsabilités de management.

Les compétences dont il dispose dans 4 domaines : son, lumière, vidéo, plateau/machinerie, lui permettent de trouver un emploi aussi bien dans les différentes disciplines du spectacle vivant que dans le secteur de l'évènementiel.

Sous la direction d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, et sous la conduite d'un directeur artistique ou d'un metteur en scène, il réalise l'exploitation et la conduite d'un spectacle, d'un événement ou d'une manifestation et gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés, en mettant en œuvre toutes les mesures de sécurité indispensables.

Si les outils numériques sont utilisés dans les métiers du spectacle et de l'évènementiel déjà depuis une vingtaine d'années, la généralisation des réseaux qui permettent l'interconnexion du son, de la lumière et de la vidéo, est plus récente. Cette évolution a un grand impact sur le métier de régisseur technique, qu'il soit spécialisé en son, lumière ou vidéo. En effet les interfaces intégrant de l'intelligence artificielle l'aident à effectuer les configurations et interconnexions, lui permettant de gagner en efficacité et en qualité. De nouvelles perspectives professionnelles

s'ouvrent ainsi à lui, qu'il ajoute ces développements à ses autres compétences, ou qu'il choisisse à terme d'en faire un métier à part entière.

Les candidats à la certification sont également sensibilisés aux enjeux liés à la RSE : égalité femme / homme, inclusion, de façon à contribuer à des relations de travail saines et ils s'inscrivent dans une démarche éco-responsable. L'objectif de la certification n'est en effet pas uniquement de préparer des régisseurs techniquement pointus, mais des professionnels en phase avec la société et impliqués dans la prévention de facteurs pouvant avoir un effet négatif sur les conditions de travail au sein de l'équipe.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparation et organisation des différentes phases techniques d'un spectacle/événement

Identification des caractéristiques techniques.

Définition des besoins en matériels, équipements techniques et ressources humaines nécessaires à l'organisation opérationnelle et technique du spectacle/événement (montage, exploitation, démontage).

Elaboration du dossier technique de(s) régie(s) technique(s) nécessaire(s) au spectacle/événement dans le respect du budget alloué.

Gestion logistique et maintenance du matériel.

Coordination et management de son équipe technique

Affectation de la charge de travail des équipes en adéquation avec leurs compétences et selon les besoins identifiés.

Animation des équipes.

Accompagnement des équipes sur les évolutions de l'environnement professionnel.

Pilotage de la pré-installation technique d'un lieu de spectacle/événement

Supervision de la mise en place des structures et des équipements techniques.

Coordination de la mise en place des éléments électriques nécessaires à l'installation des équipements et des matériels.

Connexion du matériel son, lumière, vidéo au réseau numérique.

Supervision de la désinstallation des matériels, des équipements, des câblages électriques et du démontage des éléments de structures scéniques dans le respect des règles de sécurité, avant restitution du matériel et du lieu.

Configuration finale de la régie et conduite SON du spectacle/événement (bloc optionnel)

Production des documents de travail pour la conduite son.

Coordination de la mise en service de la chaîne son sur les dimensions analogiques et/ou numériques en vue du spectacle/événement.

Pilotage de la conduite son pendant le spectacle/événement.

Configuration finale de la régie et conduite LUMIERE du spectacle/événement (bloc optionnel)

Production des documents de travail pour la conduite lumière.

Coordination de la mise en service de la chaîne lumière afin de rendre le système fonctionnel.

Pilotage de la conduite lumière pendant le spectacle/événement.

Configuration finale de la régie et conduite VIDEO du spectacle/événement (bloc optionnel)

Production des documents de travail pour la conduite vidéo.

Coordination de la mise en service de la chaîne vidéo afin de rendre le système fonctionnel.

Pilotage de la conduite vidéo pendant le spectacle/événement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet :

En s'appropriant les dimensions esthétiques, scéniques et artistiques du spectacle/événement formulées par la direction artistique, analyser sous l'angle technique, les caractéristiques du lieu, en vue de définir le cahier des charges de la régie technique.

Au regard des attentes esthétiques du spectacle, en s'assurant de la recyclabilité et des opportunités de mutualisation, établir la liste du matériel et, le cas échéant, des équipements techniques complémentaires afin de respecter voire d'optimiser l'enveloppe budgétaire de la régie.

Sur la base du rétroplanning général et en lien avec son supérieur, en déterminant les postes accessibles à des personnes en situation de handicap, dimensionner l'équipe et proposer une sélection de techniciens afin de lancer le processus de recrutement.

Dans le cadre d'un spectacle ou d'un événement, élaborer le dossier technique qui doit présenter :

- la liste du matériel nécessaire aux régies son, lumière, vidéo et/ou machinerie
- leurs fiches techniques, en veillant à avoir une réflexion éco-responsable,
- les plans et/ou leurs modélisations 3D prenant en compte les accès du lieu,

- la composition et le planning des équipes techniques,
- le synoptique électrique (intégrant les calculs de puissance nécessaire),
- le schéma d'implantation du réseau de distribution électrique et numérique,
- les synoptiques et schémas d'installation des différentes régies (son, lumière, vidéo, plateau),

afin de garantir la bonne préparation du spectacle ou de l'évènement sur l'ensemble des dimensions : artistiques, techniques, humaines, matérielles.

En collectant si besoin les devis auprès des prestataires de location choisis sur la base de leur démarche RSE, programmer l'approvisionnement du matériel et des équipements, afin de respecter les délais d'installation prévus dans le planning du spectacle.

En réalisant différents tests sur le matériel son, lumière, vidéo et/ou plateau, vérifier son bon fonctionnement afin d'anticiper la maintenance voire sa réparation ou son remplacement.

Dans le respect des règles et normes de sécurité en vigueur, vérifier la qualité et la fiabilité des équipements techniques (câbles de distribution électriques, équipements d'accroche levage et équipements de travail en hauteur) afin de garantir la sécurité et la circulation des publics.

Sur la base de la fiche de maintenance établie en cas de dysfonctionnement ou de défaillance constatés, procéder soit aux réparations simples soit au remplacement du matériel défectueux par le prestataire de location afin de garantir l'opérabilité des matériels.

En suivant l'ordre d'installation défini dans le rétroplanning, piloter la logistique des matériels et équipements techniques (réception, stockage, vérification et répartition sur le plateau) afin de garantir les délais d'installation des régies.

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet :

En appliquant la réglementation du travail et en tenant compte d'une éventuelle situation de handicap à laquelle une adaptation serait nécessaire, affecter les missions aux membres de son équipe sur la base des heures programmées et de leurs habilitations afin de respecter le planning de réalisation et d'exploitation du spectacle tel que défini dans le dossier technique.

En revenant sur les mesures de prévention et de sécurité ; en sensibilisant aux situations de handicap et en soulignant les exigences techniques et/ou organisationnelles à respecter, communiquer à l'équipe et à chaque technicien son plan d'action afin d'assurer la coordination du travail à opérer.

En tenant à jour les informations/adaptations sur l'organisation du spectacle/évènement, partager via tout support collaboratif, les plans et autres ressources nécessaires à l'ensemble des équipes (autres régisseurs, techniciens...) afin que l'installation et la configuration des régies s'opèrent en synergie et de manière coordonnée.

En étant attentif aux signes verbaux et non verbaux des équipes techniques et en anticipant le plus possible toute situation pouvant entraîner des difficultés, identifier les éventuelles problématiques rencontrées avec ou sans les autres corps de métier afin de trouver des solutions adaptées respectueuses des plannings.

En adoptant une attitude positive et respectueuse, en étant conscient de ses propres fonctionnements et en tenant compte des spécificités et besoins de chaque membre de l'équipe, contribuer à la création d'un cadre de travail bienveillant et inclusif afin de favoriser un travail d'équipe efficace et serein.

En menant une veille ciblée vers les métiers spécialisés de la régie, accompagner les techniciens afin qu'ils s'approprient les dernières évolutions techniques/technologiques pouvant impacter leurs activités ; notamment celles répondant aux enjeux environnementaux.

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens et dans une démarche de prévention des risques professionnels et matériels :

En se référant à la fiche technique « plateau » et dans le respect de la sécurité liée au travail en hauteur et à l'accrochage et levage, coordonner et participer à l'installation des structures (ou gril) visant à accueillir les éléments du décor (cycloramas, frises...) et tout le matériel de son, lumière et vidéo.

En respectant le schéma d'implantation et en s'appuyant sur les normes de sécurité électriques en vigueur, piloter l'installation du réseau de distribution électrique et des câblages afin de permettre le raccordement des différentes régies.

En dialoguant avec les autres corps de métier de la préparation du spectacle et après la réalisation des tests par ses techniciens, corriger les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de sécurité détectés afin de sécuriser et garantir la mise en marche des régies.

Sur la base des fiches techniques et en passant par les protocoles numériques et réseaux IP, connecter les matériels son, lumière et vidéo afin de coordonner entre elles l'ensemble des régies.

En effectuant une maintenance et un contrôle réguliers, assurer le bon fonctionnement des installations hybrides (utilisant différents protocoles numériques) afin de donner la réponse technique adaptée au type de

spectacle/événement.

En s'assurant de la fiabilité du conditionnement, superviser le démontage des équipements et matériels des différentes régies afin d'organiser leur stockage et/ou leur restitution auprès des prestataires de location.

En veillant à l'application des règles de sécurité (travail en hauteur, etc...), piloter le démontage des structures scéniques (machinerie et plateau) afin de restituer le lieu/scène dans son état initial.

COMPETENCES OPTION SON

Sous la responsabilité du régisseur général, du directeur technique ou du chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens,

En réalisant l'étude du plan de salle et de l'audience à l'aide d'un logiciel de spatialisation et/ou de prédiction sonore, produire le synoptique son et la programmation des systèmes et effets sonores afin de réaliser une conduite son conforme aux attentes de la direction artistique.

Dans le respect des normes de sécurité et du plan synoptique son,

En respectant la préprogrammation de la conduite son, gérer la configuration des consoles et de tous les périphériques afin de garantir la qualité et la performance de l'ensemble des éléments de la chaîne son.

Après avoir fait vérifier l'installation et l'interconnexion du système de captation et de diffusion sonores, tester la performance technique de la chaîne son afin de valider la préprogrammation sonore du spectacle/événement.

En tenant compte des autres régies, opérer un test de la conduite son au regard du déroulement du spectacle/événement (de type changements de plateau) afin d'identifier et faire corriger en amont les éventuelles anomalies ou insuffisances sonores.

Seul ou avec l'assistance de ses techniciens,

En étant attentif et en respectant les consignes reçues, assurer le suivi de la conduite son (lancement des sons, gestion des micros, mixages en live...) afin de restituer qualitativement l'ensemble des effets sonores attendus.

En gérant les systèmes de sonorisation, synchroniser la conduite son avec les autres régies (lumière, vidéo et plateau) afin d'apporter la cohérence nécessaire à la mise en scène, à l'esthétique et aux intentions artistiques du spectacle/événement.

COMPETENCES OPTION LUMIERE

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens,

En considérant les attentes artistiques initiales et après avoir préconisé des améliorations esthétiques, élaborer le plan de feux[1] à l'aide des outils de dessin et prévisualisation 3D, les feuilles de programmation et de conduite, afin de configurer le système d'éclairage.

[1] Document qui rassemble toutes les informations et détails du système d'éclairage qui va être mis en place.

En s'appuyant sur la préparation du système d'éclairage, vérifier le réglage des projecteurs traditionnels et la programmation des projecteurs asservis afin d'assurer la conformité de l'éclairage avec les besoins de mise en scène du spectacle / événement.

Dans le respect du plan de feux, configurer le réseau DMX et/ou le réseau informatique afin de pouvoir piloter tous les équipements lumière nécessaires au bon déroulement du spectacle.

Sur la base de la feuille de conduite lumière, contrôler, en amont du spectacle/événement, le montage final (configuration de la console et de tous les périphériques nécessaires) et la programmation du système d'éclairage en vue de garantir leur adéquation pendant le spectacle.

Seul ou avec l'assistance de ses techniciens,

En étant attentif et en respectant les consignes reçues, assurer le suivi de la conduite lumière et/ou une suite de mémoires afin de permettre l'envoi de tous les effets lumineux pendant l'événement.

En gérant le système d'éclairage, synchroniser la conduite lumière avec les autres régies (plateau, son et vidéo) afin d'optimiser l'impact visuel de la mise en scène.

COMPETENCES OPTION VIDEO

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens,

Après avoir élaboré le synoptique vidéo, préprogrammer la conduite vidéo du spectacle ou événement à l'aide des outils logiciels dédiés afin de préparer le montage, la mise en service du système vidéo et éventuellement pouvoir soumettre et/ou répondre à des propositions/demandes artistiques.

Dans le respect des normes de sécurité et en fonction des spécificités du projet définies en amont,

Dans le respect du cahier des charges, coordonner la configuration de l'ensemble du matériel composant la chaîne vidéo afin de permettre la projection, captation, modification en temps réel et l'enregistrement d'images pendant le spectacle/événement.

En réalisant un mapping surface 3D ou en projetant sur une surface 2D standard, procéder au calage du vidéoprojecteur et/ou à la configuration des supports de diffusion, afin d'organiser les tests répétés en filage nécessaires à la fluidité et précision de la projection.

Après réception des contenus vidéos, configurer la mise en réseau du média serveur / source(s) vidéo afin d'aligner la résolution et le format de l'image aux surfaces de projection.

Seul ou avec l'assistance de ses techniciens,

Procéder à l'encodage de la conduite vidéo en travaillant avec l'équipe des infographistes pour programmer les effets techniques.

En se synchronisant avec les autres régies (plateau, son et lumière), assurer la conduite vidéo depuis la régie afin de diffuser les images et réaliser les effets techniques qui mettront en valeur la mise en scène du spectacle/événement.

Blocs de compétences

RNCP42042BC01 — Préparer et organiser les différentes phases techniques d'un spectacle/événement

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet :

En s'appropriant les dimensions esthétiques, scéniques et artistiques du spectacle/événement formulées par la direction artistique, analyser sous l'angle technique, les caractéristiques du lieu, en vue de définir le cahier des charges de la régie technique.

Au regard des attentes esthétiques du spectacle, en s'assurant de la recyclabilité et des opportunités de mutualisation, établir la liste du matériel et, le cas échéant, des équipements techniques complémentaires afin de respecter voire d'optimiser l'enveloppe budgétaire de la régie.

Sur la base du rétroplanning général et en lien avec son supérieur, en déterminant les postes accessibles à des personnes en situation de handicap, dimensionner l'équipe et proposer une sélection de techniciens afin de lancer le processus de recrutement.

Dans le cadre d'un spectacle ou d'un événement, élaborer le dossier technique qui doit présenter :

- la liste du matériel nécessaire aux régies son, lumière, vidéo et/ou machinerie
- leurs fiches techniques, en veillant à avoir une réflexion éco-responsable,
- les plans et/ou leurs modélisations 3D prenant en compte les accès du lieu,
- la composition et le planning des équipes techniques,
- le synoptique électrique (intégrant les calculs de puissance nécessaire),
- le schéma d'implantation du réseau de distribution électrique et numérique,
- les synoptiques et schémas d'installation des différentes régies (son, lumière, vidéo, plateau),

afin de garantir la bonne préparation du spectacle ou de l'évènement sur l'ensemble des dimensions : artistiques, techniques, humaines, matérielles.

En collectant si besoin les devis auprès des prestataires de location choisis sur la base de leur démarche RSE, programmer l'approvisionnement du matériel et des équipements, afin de respecter les délais d'installation prévus dans le planning du spectacle.

En réalisant différents tests sur le matériel son, lumière, vidéo et/ou plateau, vérifier son bon fonctionnement afin d'anticiper la maintenance voire sa réparation ou son remplacement.

Dans le respect des règles et normes de sécurité en vigueur, vérifier la qualité et la fiabilité des équipements techniques (câbles de distribution électriques, équipements d'accroche levage et équipements de travail en hauteur) afin de garantir la sécurité et la circulation des publics.

Sur la base de la fiche de maintenance établie en cas de dysfonctionnement ou de défaillance constatés, procéder soit aux réparations simples soit au remplacement du matériel défectueux par le prestataire de location afin de garantir l'opérabilité des matériels.

En suivant l'ordre d'installation défini dans le rétroplanning, piloter la logistique des matériels et équipements techniques (réception, stockage, vérification et répartition sur le plateau) afin de garantir les délais d'installation des régies.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle : Production écrite et présentation orale devant le jury professionnel (compétences évaluées 1 à 4).
- Mise en situation professionnelle par équipe reconstituée en centre : Epreuve pratique donnant lieu à observation et évaluation individuelle par les membres du jury de la préparation des régies (compétences évaluées 5 à 9).

RNCP42042BC02 — Coordonner et manager son équipe technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet :

En appliquant la réglementation du travail et en tenant compte d'une éventuelle situation de handicap à laquelle une adaptation serait nécessaire, affecter les missions aux membres de son équipe sur la base des heures programmées et de leurs habilitations afin de respecter le planning de réalisation et d'exploitation du spectacle tel que défini dans le dossier technique.

En revenant sur les mesures de prévention et de sécurité ; en sensibilisant aux situations de handicap et en soulignant les exigences techniques et/ou organisationnelles à respecter, communiquer à l'équipe et à chaque technicien son plan d'action afin d'assurer la coordination du travail à opérer.

En tenant à jour les informations/adaptations sur l'organisation du spectacle/événement, partager via tout support collaboratif, les plans et autres ressources nécessaires à l'ensemble des équipes (autres régisseurs, techniciens...) afin que l'installation et la configuration des régies s'opèrent en synergie et de manière coordonnée.

En étant attentif aux signes verbaux et non verbaux des équipes techniques et en anticipant le plus possible toute situation pouvant entraîner des difficultés, identifier les éventuelles problématiques rencontrées avec ou sans les autres corps de métier afin de trouver des solutions adaptées respectueuses des plannings.

En adoptant une attitude positive et respectueuse, en étant conscient de ses propres fonctionnements et en tenant compte des spécificités et besoins de chaque membre de l'équipe, contribuer à la création d'un cadre de travail bienveillant et inclusif afin de favoriser un travail d'équipe efficace et serein.

En menant une veille ciblée vers les métiers spécialisés de la régie, accompagner les techniciens afin qu'ils s'approprient les dernières évolutions techniques/technologiques pouvant impacter leurs activités ; notamment celles répondant aux enjeux environnementaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle : production écrite individuelle (compétence 1 évaluée)
- Soutenance orale devant le jury professionnel (compétences évaluées 2 à 5)
- Mise en situation professionnelle réelle - production individuelle (compétence 6 évaluée)

RNCP42042BC03 — Piloter la pré-installation technique du lieu du spectacle/événement

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens et dans une démarche de prévention des risques professionnels et matériels :

En se référant à la fiche technique « plateau » et dans le respect de la sécurité liée au travail en hauteur et à l'accrochage et levage, coordonner et participer à l'installation des structures (ou gril) visant à accueillir les éléments du décor (cycloramas, frises...) et tout le matériel de son, lumière et vidéo.

En respectant le schéma d'implantation et en s'appuyant sur les normes de sécurité électriques en vigueur, piloter l'installation du réseau de distribution électrique et des câblages afin de permettre le raccordement des différentes régies.

En dialoguant avec les autres corps de métier de la préparation du spectacle et après la réalisation des tests par ses techniciens, corriger les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de sécurité détectés afin de sécuriser et garantir la mise en marche des régies.

Sur la base des fiches techniques et en passant par les protocoles numériques et réseaux IP, connecter les matériels son, lumière et vidéo afin de coordonner entre elles l'ensemble des régies.

En effectuant une maintenance et un contrôle réguliers, assurer le bon fonctionnement des installations hybrides (utilisant différents protocoles numériques) afin de donner la réponse technique adaptée au type de spectacle/événement.

En s'assurant de la fiabilité du conditionnement, superviser le démontage des équipements et matériels des différentes régies afin d'organiser leur stockage et/ou leur restitution auprès des prestataires de location.

En veillant à l'application des règles de sécurité (travail en hauteur, etc...), piloter le démontage des structures scéniques (machinerie et plateau) afin de restituer le lieu/scène dans son état initial.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée par équipe sur un projet fictif : épreuve pratique donnant lieu à observation et évaluation individuelle par les membres du jury (compétences évaluées 1 à 7)

RNCP42042BC04 — Finaliser la configuration de la régie et piloter la conduite "son" du spectacle/événement (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous la responsabilité du régisseur général, du directeur technique ou du chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens,

En réalisant l'étude du plan de salle et de l'audience à l'aide d'un logiciel de spatialisation et/ou de prédiction sonore, produire le synoptique son et la programmation des systèmes et effets sonores afin de réaliser une conduite son conforme aux attentes de la direction artistique.

Dans le respect des normes de sécurité et du plan synoptique son,

En respectant la préprogrammation de la conduite son, gérer la configuration des consoles et de tous les périphériques afin de garantir la qualité et la performance de l'ensemble des éléments de la chaîne son.

Après avoir fait vérifier l'installation et l'interconnexion du système de captation et de diffusion sonores, tester la performance technique de la chaîne son afin de valider la préprogrammation sonore du spectacle/événement.

En tenant compte des autres régies, opérer un test de la conduite son au regard du déroulement du spectacle/événement (de type changements de plateau) afin d'identifier et faire corriger en amont les éventuelles anomalies ou insuffisances sonores.

Seul ou avec l'assistance de ses techniciens,

En étant attentif et en respectant les consignes reçues, assurer le suivi de la conduite son (lancement des sons, gestion des micros, mixages en live...) afin de restituer qualitativement l'ensemble des effets sonores attendus.

En gérant les systèmes de sonorisation, synchroniser la conduite son avec les autres régies (lumière, vidéo et plateau) afin d'apporter la cohérence nécessaire à la mise en scène, à l'esthétique et aux intentions artistiques du spectacle/événement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation pratique par équipe reconstituée en centre : Evaluation individuelle basée sur un temps d'observation opéré par les membres du jury de la mise en service d'une régie son (compétences évaluées 1 à 4)
- Mise en situation pratique par équipe reconstituée en centre : Evaluation individuelle basée sur un temps d'observation et de questionnement par le jury sur une conduite son (compétences évaluées 5 à 6)

RNCP42042BC05 — Finaliser la configuration de la régie et piloter la conduite "lumière" du spectacle/événement (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens,

En considérant les attentes artistiques initiales et après avoir préconisé des améliorations esthétiques, élaborer le plan de feux^[1] à l'aide des outils de dessin et prévisualisation 3D, les feuilles de programmation et de conduite, afin de configurer le système d'éclairage.

[1] Document qui rassemble toutes les informations et détails du système d'éclairage qui va être mis en place.

En s'appuyant sur la préparation du système d'éclairage, vérifier le réglage des projecteurs traditionnels et la programmation des projecteurs asservis afin d'assurer la conformité de l'éclairage avec les besoins de mise en scène du spectacle / événement.

Dans le respect du plan de feux, configurer le réseau DMX et/ou le réseau informatique afin de pouvoir piloter tous les équipements lumière nécessaires au bon déroulement du spectacle.

Sur la base de la feuille de conduite lumière, contrôler, en amont du spectacle/événement, le montage final (configuration de la console et de tous les périphériques nécessaires) et la programmation du système d'éclairage en vue de garantir leur adéquation pendant le spectacle.

Seul ou avec l'assistance de ses techniciens,

En étant attentif et en respectant les consignes reçues, assurer le suivi de la conduite lumière et/ou une suite de mémoires afin de permettre l'envoi de tous les effets lumineux pendant l'événement.

En gérant le système d'éclairage, synchroniser la conduite lumière avec les autres régies (plateau, son et vidéo) afin d'optimiser l'impact visuel de la mise en scène.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation pratique par équipe reconstituée en centre : Evaluation individuelle basée sur un temps d'observation opéré par les membres du jury de la mise en service d'une régie lumière (compétences évaluées 1 à 4)
- Mise en situation pratique par équipe reconstituée en centre : Evaluation individuelle basée sur un temps

d'observation et de questionnement par le jury sur une conduite lumière (compétences évaluées 5 à 6)

RNCP42042BC06 — Finaliser la configuration de la régie et piloter la conduite "vidéo" du spectacle/événement (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

Sous la responsabilité d'un régisseur général, d'un directeur technique ou d'un chef de projet, seul ou en dirigeant une équipe de techniciens,

Après avoir élaboré le synoptique vidéo, préprogrammer la conduite vidéo du spectacle ou événement à l'aide des outils logiciels dédiés afin de préparer le montage, la mise en service du système vidéo et éventuellement pouvoir soumettre et/ou répondre à des propositions/demandes artistiques.

Dans le respect des normes de sécurité et en fonction des spécificités du projet définies en amont,

Dans le respect du cahier des charges, coordonner la configuration de l'ensemble du matériel composant la chaîne vidéo afin de permettre la projection, captation, modification en temps réel et l'enregistrement d'images pendant le spectacle/événement.

En réalisant un mapping surface 3D ou en projetant sur une surface 2D standard, procéder au calage du vidéoprojecteur et/ou à la configuration des supports de diffusion, afin d'organiser les tests répétés en filage nécessaires à la fluidité et précision de la projection.

Après réception des contenus vidéos, configurer la mise en réseau du média serveur / source(s) vidéo afin d'aligner la résolution et le format de l'image aux surfaces de projection.

Seul ou avec l'assistance de ses techniciens,

Procéder à l'encodage de la conduite vidéo en travaillant avec l'équipe des infographistes pour programmer les effets techniques.

En se synchronisant avec les autres régies (plateau, son et lumière), assurer la conduite vidéo depuis la régie afin de diffuser les images et réaliser les effets techniques qui mettront en valeur la mise en scène du spectacle/événement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation pratique par équipe reconstituée en centre : Evaluation individuelle basée sur un temps d'observation opéré par les membres du jury de la mise en service d'une régie vidéo (compétences évaluées 1 à 4)
- Mise en situation pratique par équipe reconstituée en centre : Evaluation individuelle basée sur un temps d'observation et de questionnement par le jury sur une conduite vidéo (compétences évaluées 5 à 6)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités visés :

Principaux : Spectacle vivant - Événementiel – Culture - Tourisme & loisirs

Secondaires : Tous les secteurs d'activités peuvent être concernés notamment sur la dimension « Événements »

Types d'entreprises ou de structures « employeurs » : ces structures sont présentes dans le secteur public et/ou privé.

- Spectacle vivant :
 - compagnie de spectacles vivant et l'entreprise privée de production de spectacles,
 - entreprise publique de production de spectacles (institution, scène municipale ou nationale),
 - entreprise privée de diffusion de spectacles (théâtre privé),
 - prestataire de service, loueur de matériel et / ou producteur d'événementiel.
- Événementiel :

Le secteur de l'événementiel regroupe quant à lui des agences spécialisées en événementiel, des agences de communication, de publicité, des sites à vocation touristiques (parcs de loisirs, complexes hôteliers...) voire des entreprises de taille plus ou moins significative qui organisent leurs propres événements en s'appuyant sur leur propre service de communication.

Il peut également être amené à exercer dans le "hors-secteur", c'est-à-dire l'ensemble des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers qui embauchent ponctuellement des professionnels du spectacle..

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Nom générique du métier : régisseur technique

Types d'emplois accessibles

Régisseur plateau, régisseur accessoiriste, régisseur de scène, chef machiniste, régisseur de salle, régisseur

structure, régisseur studio, régisseur de ballet, régisseur son, régisseur backline, régisseur lumière, pupitreux, chef éclairagiste, chef électricien, régisseur vidéo, vidéo mappeur, chef projectionniste

D'autres emplois, plus spécifiques, sont relevés dans les structures "employeurs" suivantes :

- Conservatoires de musique : Régisseur, responsable du parc instrumental - régisseur d'orchestre – régisseur de chœur
- Sociétés prestataires de services : Régisseur évènementiel - Régisseur logisticien – Responsable technique et logistique – Responsable des infrastructures et moyens généraux
- Sociétés de production audiovisuelle : Régisseur audiovisuel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice du métier de « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel » est réglementé mais les habilitations qu'il doit détenir pour exercer son métier relèvent de la responsabilité de son employeur. Cependant, en raison de l'importance de la dimension prévention des risques et sécurité des personnes, le Groupe 3iS organise les formations de ses différentes réglementations et normes afin que les enseignements et les mises en situation professionnelles reconstituées en centre se déroulent dans les meilleures conditions possibles et puissent garantir un niveau de sécurité et de prévention des risques optimum.

Le titulaire de la certification sera en mesure de présenter à son employeur une attestation de formation pour les normes suivantes :

- Habilitation électrique B1V
- Habilitation au travail en hauteur
- Sauveur secouriste du travail

et pour les formations suivantes :

- Formation accroche et levage
- Formation à l'utilisation des EPI et au port du harnais
- Formation au PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)
- Formation gestes et postures
- Formation à la prévention des risques liés à l'exposition au bruit.

Les formations listées ci-dessus sont dispensées pendant le cursus.

En raison de la nature de son travail et des environnements où il s'exerce, le Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel est tenu d'avoir connaissance des réglementations en vigueur dans les domaines suivants :

Sécurité :

- Réglementations spécifiques aux ERP (établissement recevant du public), notamment en matière de sécurité, sûreté et d'hygiène : sécurité incendie, issues de secours, éclairage d'urgence, signalisation de sécurité, présence de fontaines à eau... L'accessibilité des personnes handicapées doit obligatoirement être prévue et aménagée.
- Dispositions relatives aux spectacles ou événements ayant lieu dans l'espace public : l'éclairage, la circulation, les points de sortie (dégagements), le nombre de rues nécessaires à l'évacuation du public, l'accessibilité de l'espace public aux personnes handicapées...
- Le régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel, doit également veiller, en coordination avec le régisseur général ou le directeur technique, à ce que les personnels exposés à des risques particuliers dans le cadre de leur travail disposent de l'équipement de protection nécessaire (EPI), sachent les utiliser et en fassent usage.
- Réglementation relative à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés, définie dans le décret 2017-1244 du 7 août 2017 et mise en application dans l'arrêté du 17 avril 2023.

Ressources humaines : droit du travail (code du travail, notamment l'article L4121-2, conventions collectives et accords transactionnels) ; normes sanitaires et environnementales (éco-responsabilité), régies par le code de l'environnement et la charte de l'environnement

; réglementations relatives à l'inclusion, au handicap (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances), au harcèlement moral et sexuel, aux agissements sexistes (articles L. 1152-1, L. 1153-1, L. 1142-2-1 du code du travail).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très faible (1/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les conditions d'accès au cursus de formation :

PAR LA VOIE FORMATION INITIALE

Être titulaire d'un titre de niveau 4, baccalauréat, certification professionnelle ou d'un diplôme étranger équivalent.

Dans le cas de la formation par l'apprentissage, les candidats doivent être détenteurs d'un baccalauréat ou d'un titre de niveau 4.

Les candidatures ne répondant pas aux prérequis de la formation sont étudiées par une commission ad hoc sous l'autorité de 3iS qui évalue la capacité du candidat à démontrer un niveau de qualification équivalent au niveau 4 atteint dans le cadre d'une formation ou d'une 1ère expérience professionnelle.

L'admission directe en 2ème année est possible. Elle est également étudiée par une commission ad hoc sous l'autorité de 3iS. Des tests pratiques peuvent être proposés pour permettre de valider la maîtrise des prérequis nécessaires à une admission en 2ème année.

PAR LA VOIE FORMATION CONTINUE

- Être titulaire d'un titre de niveau 4 de type technicien du spectacle ou équivalent ;
- Ou justifier a minima d'un an d'expérience professionnelle en qualité de technicien dans les domaines de la machinerie, de la lumière, du son ou de la vidéo et avoir exercé des activités de régisseur ;
- Ou être porteur d'un projet professionnel orienté vers les métiers techniques du secteur du spectacle si le candidat s'inscrit dans le cadre d'une reconversion professionnelle et justifier d'un titre de niveau 4.

PAR LA VOIE D'ACCES VAE

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation peut candidater pour obtenir la certification sur la base d'une expérience en rapport direct avec la certification. Cette expérience peut avoir été acquise avec des activités salariées ou non qui permettent de justifier de l'acquisition de compétences et connaissances requises pour l'obtention de ladite certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est constitué de 4 membres avec recherche de parité :

- 2 membres extérieurs au certificateur 3iS, représentants du secteur professionnel (dont 1 représentant les employeurs et 1 représentant les salariés)
- 2 membre de l'autorité de certification : le référent pédagogique et le directeur des études ou son représentant.

Le président du jury est désigné parmi un des membres extérieurs à 3iS.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	16 020 €
Selon la branche	8 730 € – 17 100 €
Prise en charge	Branches concernées
16 020 €	Valeur par défaut · 206 branches
17 100 €	CPNE Casinos, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
8 730 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
11 863 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
9 327 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	01/04/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2031
Date de dernière délivrance possible	01/04/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	37	0	93 %	—
2023	46	0	100 %	87 %
2022	37	0	80 %	93 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37634

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37634

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

École de cinéma audiovisuel et des métiers créatifs | 3iS

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42042/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1

Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).